

Consultation sur le Projet de territoire suisse: proposition corrigée de réponse de la CGSO

Monsieur le président,

Votre courrier du 17 mai 2011, accompagné de la proposition corrigée de prise de position de la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale, a retenu notre meilleure attention.

Le gouvernement neuchâtelois soutient les amendements proposés et vous remercie d'avoir tenu compte de ses propositions, transmises par courrier en date du 19 avril 2011.

Nous sommes également d'avis que la liste des améliorations et nouveaux investissements à consentir, de manière à compléter les chaînes de transport nécessaires au bon fonctionnement de la Suisse occidentale, doit être maintenue dans le document. Cette liste donne un caractère plus concret à la prise de position et facilitera la mise à jour du Projet de territoire suisse, notamment les cartes.

Enfin, nous souhaitons encore une fois saluer le processus de consultation au sein de la CGSO. Nous sommes très satisfaits de la manière avec laquelle les cantons ont été associés à la préparation de cette prise de position commune et nous considérons que nos discussions ont non seulement été intéressantes, mais qu'elles seront profitables à notre collaboration dans différents domaines.

Nous n'avons pas d'autres remarques à formuler.

En vous remerciant de la suite que vous donnerez à cette affaire, nous vous prions de croire, Monsieur le président, à l'assurance de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 1^{er} juin 2011

Au nom du Conseil d'Etat:

Le vice-président,
PH. GNAEGI

La chancelière,
S. DESPLAND